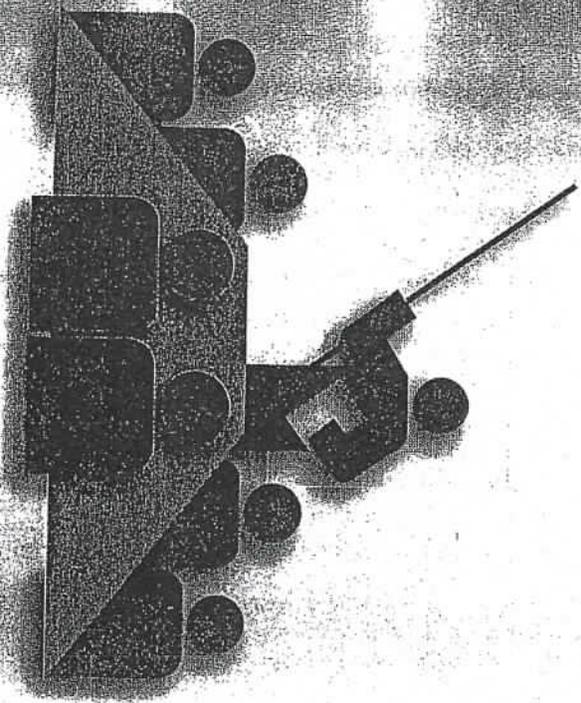


La formation initiale et continuée des maîtres de français



La revue de la SBPF

ULG

LE FLES À L'AUBE D'UNE ÈRE NOUVELLE ?

Ebauche d'un bilan des formations en didactique du français langue étrangère et seconde en Communauté française avec Jean-Marc Defays, professeur à l'Université de Liège, département de la didactique.

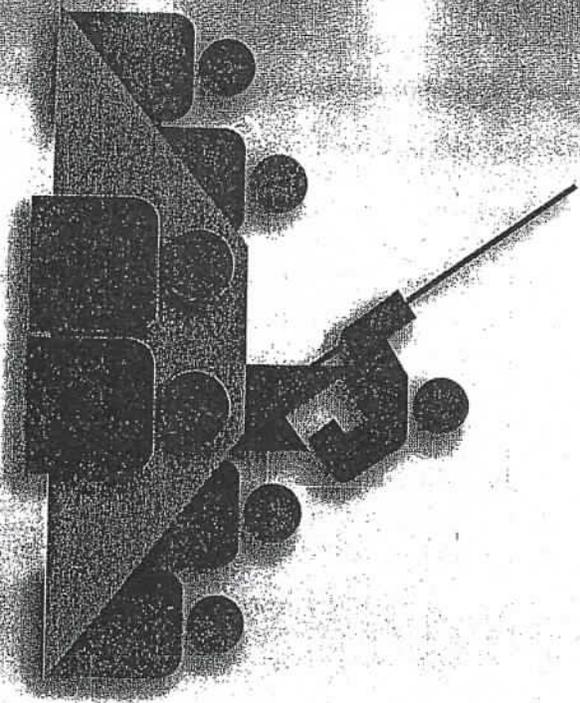
Le français langue étrangère et/ou seconde (dorénavant FLES¹) continue – dans notre Communauté comme ailleurs – son développement sur plusieurs fronts.

- Premièrement, sur le plan scientifique, la didactique des langues étrangères et notamment du FLES, auparavant à la merci de la linguistique (structurale, pragmatique, appliquée), de la psychologie (behavioriste, cognitive) ou des sciences sociales (anthropologie, communication), a gagné suffisamment d'autonomie par rapport à ces autres disciplines pour s'en inspirer sans y perdre ses spécificités. Il n'empêche que les chercheurs en quête de crédits (y en a-t-il d'autres, de chercheurs ?) ne savent à quelle commission du FNRS présenter un projet portant sur la didactique des langues. Notre Communauté compte maintenant à son actif quelques recherches et thèses universitaires sur le FLES, et on espère que ce n'est qu'un début.

- Deuxièmement, sur le plan de la formation initiale, les universités offrent également – depuis plus ou moins longtemps selon les cas – des programmes intégrés ou complémentaires en FLES, et les hautes écoles (anciennement écoles normales) s'y sont appliquées aussi depuis septembre 2001, à moins qu'elles n'aient anticipé la décision de la ministre Martine Dupuis en faveur de cette spécialité. Et, en attendant que ces initiatives portent leurs fruits, les formations continues se multiplient, sous des formes, dans des circonstances et avec un succès fort variables. Troisièmement, au niveau professionnel, les institutions, les écoles, les organismes concernés et les professeurs eux-mêmes ont pris toute la mesure des particularités et des variétés de l'enseignement du FLES. Il est maintenant entendu qu'il ne suffit pas de bien parler le français, ni même de savoir l'enseigner comme langue maternelle, pour être un bon professeur de FLES, que ce soit ici ou à l'étranger.

- Quatrièmement, et principalement, en raison du développement des relations internationales et des mouvements migratoires de toutes sortes, la demande ne cesse de croître et de se diversifier en matière d'enseignement de FLES, afin de réclamer au monde politique, éduca-

La formation initiale et continuée des maîtres de français



La revue de la SBPF

ULG
LE FLES À L'AUBE D'UNE ÈRE NOUVELLE ?

Ebauche d'un bilan des formations en didactique du français langue étrangère et seconde en Communauté française avec Jean-Marc Defays, professeur à l'Université de Liège, département de la didactique.

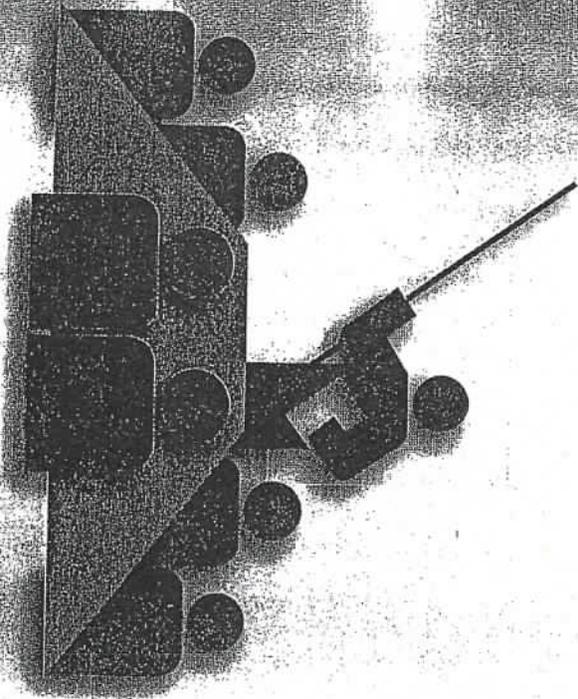
Le français langue étrangère et/ou seconde (dorénavant FLES¹) continue – dans notre Communauté comme ailleurs – son développement sur plusieurs fronts.

- Premièrement, sur le plan scientifique, la didactique des langues étrangères et notamment du FLES, auparavant à la merci de la linguistique (structurale, pragmatique, appliquée), de la psychologie (behavioriste, cognitive) ou des sciences sociales (anthropologie, communication), a gagné suffisamment d'autonomie par rapport à ces autres disciplines pour s'en inspirer sans y perdre ses spécificités. Il n'empêche que les chercheurs en quête de crédits (y en a-t-il d'autres, de chercheurs ?) ne savent à quelle commission du FNRS présenter un projet portant sur la didactique des langues. Notre Communauté compte maintenant à son actif quelques recherches et thèses universitaires sur le FLES, et on espère que ce n'est qu'un début.

- Deuxièmement, sur le plan de la formation initiale, les universités offrent également – depuis plus ou moins longtemps selon les cas – des programmes intégrés ou complémentaires en FLES, et les hautes écoles (anciennement écoles normales) s'y sont appliquées aussi depuis septembre 2001, à moins qu'elles n'aient anticipé la décision de la ministre Martine Dupuis en faveur de cette spécialité. Et, en attendant que ces initiatives portent leurs fruits, les formations continues se multiplient, sous des formes, dans des circonstances et avec un succès fort variables. Troisièmement, au niveau professionnel, les institutions, les écoles, les organismes concernés et les professeurs eux-mêmes ont pris toute la mesure des particularités et des variétés de l'enseignement du FLES. Il est maintenant entendu qu'il ne suffit pas de bien parler le français, ni même de savoir l'enseigner comme langue maternelle, pour être un bon professeur de FLES, que ce soit ici ou à l'étranger.

- Quatrièmement, et principalement, en raison du développement des relations internationales et des mouvements migratoires de toutes sortes, la demande ne cesse de croître et de se diversifier en matière d'enseignement de FLES, afin de réclamer au monde politique, éduca-

La formation initiale et continuée des maîtres de français



La revue de la SBPF

ULG

LE FLES À L'AUBE D'UNE ÈRE NOUVELLE ?

Ebauche d'un bilan des formations en didactique du français langue étrangère et seconde en Communauté française avec Jean-Marc Defays, professeur à l'Université de Liège, département de la didactique.

Le français langue étrangère et/ou seconde (dorénavant FLES¹) continue – dans notre Communauté comme ailleurs – son développement sur plusieurs fronts.

- Premièrement, sur le plan scientifique, la didactique des langues étrangères et notamment du FLES, auparavant à la merci de la linguistique (structurale, pragmatique, appliquée), de la psychologie (behavioriste, cognitive) ou des sciences sociales (anthropologie, communication), a gagné suffisamment d'autonomie par rapport à ces autres disciplines pour s'en inspirer sans y perdre ses spécificités. Il n'empêche que les chercheurs en quête de crédits (y en a-t-il d'autres, de chercheurs ?) ne savent à quelle commission du FNRS présenter un projet portant sur la didactique des langues. Notre Communauté compte maintenant à son actif quelques recherches et thèses universitaires sur le FLES, et on espère que ce n'est qu'un début.

- Deuxièmement, sur le plan de la formation initiale, les universités offrent également – depuis plus ou moins longtemps selon les cas – des programmes intégrés ou complémentaires en FLES, et les hautes écoles (anciennement écoles normales) s'y sont appliquées aussi depuis septembre 2001, à moins qu'elles n'aient anticipé la décision de la ministre Martine Dupuis en faveur de cette spécialité. Et, en attendant que ces initiatives portent leurs fruits, les formations continues se multiplient, sous des formes, dans des circonstances et avec un succès fort variables. Troisièmement, au niveau professionnel, les institutions, les écoles, les organismes concernés et les professeurs eux-mêmes ont pris toute la mesure des particularités et des variétés de l'enseignement du FLES. Il est maintenant entendu qu'il ne suffit pas de bien parler le français, ni même de savoir l'enseigner comme langue maternelle, pour être un bon professeur de FLES, que ce soit ici ou à l'étranger.

- Quatrièmement, et principalement, en raison du développement des relations internationales et des mouvements migratoires de toutes sortes, la demande ne cesse de croître et de se diversifier en matière d'enseignement de FLES, afin de réclamer au monde politique, éduca-

tif, scientifique, une reconnaissance de sa spécificité et une réponse à ses besoins. À ce propos, notons que cette reconnaissance pose plus de problèmes pour le français « langue seconde » que pour le français « langue étrangère » car elle dépend du statut non moins problématique de son public (immigrés, réfugiés, exclus), alors que l'enfant de diplomate et l'universitaire étranger n'ont que l'embaras du choix pour trouver le cours de français langue étrangère qui leur convient. Par ailleurs, le public ne constitue pas un ensemble distinct et cohérent, mais se trouve dispersé dans des classes ou des groupes hétérogènes de par la maîtrise de la langue, les origines culturelles, le niveau de scolarité des participants, les situations d'enseignement mixtes qui ont précédemment tendance à se multiplier.

Il est vrai que des mesures sont maintenant prises à différents niveaux de l'institution pour répondre à ce développement du FLES, mais avec plus ou moins d'organisation, de concertation, de publicité, de conviction, comme j'ai pu m'en rendre compte lors du petit sondage que j'ai effectué et au cours duquel je me suis plusieurs fois entendu dire que l'« on attendait des précisions de telle ou de telle instance », que l'« on n'avait pas encore désigné les responsables », ou qu'« on était toujours en discussion avec certains partenaires », etc.

C'est précisément parce que ce monde institutionnel a tardé à réagir que le milieu associatif – à l'instar des initiatives qu'il a prises en faveur de l'alphabétisation et de la formation des adultes peu scolarisés, du soutien aux écoliers défavorisés, de l'intégration des immigrés... – a pris l'initiative en matière d'enseignement du FLES et de préparation des enseignants (diplômés, recyclés ou bénévoles) qui s'en chargent. Des organismes comme *Lire et Écrire*, le *Collectif Alpha*, *Le Miroir Vagabond*, les *Centres Régionaux pour les Personnes Étrangères ou d'origine étrangère*, les *Comités de quartiers*, etc., ont ainsi acquis à ce propos une expérience dont l'institution scolaire ne dispose pas encore et dont elle pourrait s'inspirer. La difficulté ici étant que ces organismes, ou même certains de leurs secteurs, aussi actifs soient-ils, ne coordonnent pas toujours leurs projets (formations de formateurs, matériels pédagogiques, carnets d'adresses...) et perdent ainsi un peu en efficacité le profit des compétences et du dévouement de leurs membres.

En tout cas, on se félicitera que les choses bougent, même si elles n'avancent pas partout au même rythme. Le FLES vit donc une période d'effervescence, d'initiatives, de créativité, mais aussi d'incertitude, de méfiance, de résistance. Vu la complexité de cette situation, la multiplicité

des réseaux (air connu), des instances, des organismes, la difficulté d'identifier les responsables, le manque de concertation entre eux, et compte tenu, par ailleurs, des mesures qui viennent d'être prises, des modalités de leur application, de leur impact réel en classe, le tableau que l'on trouvera ci-dessous ne peut être qu'embryonnaire et provisoire.

Il s'agit avant tout de donner, à titre indicatif, un aperçu du foisonnement et de la variété des formations possibles en didactique du FLES, d'encourager le lecteur à s'informer auprès des différents organisateurs; à en solliciter d'autres. Nous invitons d'ailleurs les institutions ou les organismes proposant des formations en FLES absentes ou incomplètes ici, à se manifester dans la perspective d'un nouvel inventaire que l'on pourrait établir ensemble l'année prochaine. Nous formulons en tout cas le vœu qu'à cette inévitable période de confusion et d'improvisation autant causée par la précipitation de certains que par l'attentisme d'autres, suive une autre période plus sereine où les différents acteurs du FLES, responsables et enseignants, pourront échanger, collaborer, faire des projets communs (bien sûr dans le respect des spécificités de chacun) au profit de tous, et en particulier celui des apprenants.

I. Au niveau universitaire

Les formations proposées dans les universités – quelles que soient leur longueur et leurs modalités – comportent généralement trois volets solidaires : linguistique, (inter)culturel et didactique.

1. Université catholique de Louvain

Personnes de contact :

L. COLLES, J.-R. KLEIN, F. THYRION,

S. LUCCHINI

Département d'Études romanes

Place Blaise Pascal, 1

B-1348 Louvain-la-Neuve

- Filière FLES au sein de la licence en langues et littératures romanes (parmi d'autres filières telles que la littérature française moderne, les études hispaniques...) avec un mémoire dans le domaine.
- Diplôme d'études spécialisées en enseignement du français langue étrangère ou seconde : diplôme d'un an réservé aux romanistes ou aux licenciés en lettres françaises.

- Diplôme d'études complémentaires de 2^e cycle en enseignement du français langue étrangère ou seconde : diplôme d'un an réservé aux non-romanistes francophones, porteurs d'une licence universitaire.
- Doctorats en didactique du FLES.
- Séminaire ouvert au troisième cycle (pour étudiants et enseignants) : un mercredi après-midi par mois, sur des sujets variés ou sur un thème commun (exemple : l'interculturel, l'écrit...).
- Stage international d'été (trois semaines), en commun pour les professeurs francophones et non francophones : modules thématiques au choix pour constituer un programme.
- Formations sur mesure pour écoles, organismes (le CGRI, l'APEFE), associations...

2. Université libre de Bruxelles

Personnes de contact :
M. WILMET, J.-M. ROSIER, D. VAN RAEMDONCK
 Langues et littératures romanes
 50, av. F.D. Roosevelt
 C.P. 175 B-1050 Bruxelles

- Diplôme d'études complémentaires de 2^e cycle en français langue seconde et étrangère : diplôme d'un an pour romanistes et traducteurs.

3. Université de Liège

Personnes de contact : **J.-M. DEEAYS, V. LOUIS**
 Département de français — ISLV
 Place du 20-Août, 7
 B-4000 Liège

- Diplôme d'études spécialisées en enseignement du français langue étrangère et seconde (une version similaire pour non-universitaires est en préparation) : diplôme d'un an.
- Formation intensive à l'enseignement du français langue étrangère et seconde : séries d'exposés sur des thèmes spécifiques, puis observation en classe, pendant trois semaines.

- Séminaire ouvert pour étudiants et enseignants (en collaboration avec l'UCL, le Centre d'Autoformation de la Communauté française, etc.) : 6 demi-journées/an ou 3 journées complètes/semestre.
- Formations sur mesure pour organismes et associations : CRIPEL, Lire & Écrire, Collectif Alpha, CGRI, etc.

4. Université de Mons-Hainaut

Personnes de contact : **G. FORGES, A. BRAUN, P. INTRAVAIA**
D. DUPONT
 Université de Mons
 Place du Parc, 22
 B-7000 Mons

- Diplôme d'études approfondies en sciences du langage, orientation Didactique des Langues : 1 année au moins.
- Stage international (d'été) de spécialisation pédagogique des langues (FLE)/ de perfectionnement en phonétique corrective verbo-tonale (FLE).
- Certificat d'aptitude à l'enseignement du FLE (CAPEFLES).

2. Au niveau supérieur

2.1. Formations initiales

La formation proposée au sein des départements pédagogiques des Hautes Écoles s'est quelque peu modifiée depuis septembre 2001 afin de développer chez les futurs enseignants les compétences particulières requises par les divers publics concernés par l'apprentissage du français langue seconde ou étrangère.

Le régentat français-histoire a ainsi cédé la place, par décision ministérielle, à un régentat intitulé français-français langue étrangère. Si les programmes de cours restent encore à construire et à uniformiser, le décret propose déjà quelques pistes pour la mise en place de cette nouvelle section. Les contenus ciblés par celle-ci portent sur :

- des questions culturelles (questions pratiques d'interculturalité, initiation à la communication interculturelle, politique linguistique et politique d'accueil en Belgique, étude de la littérature migrante...);
- des questions linguistiques (développement des compétences langa-

gères en langue étrangère ou seconde, questions de grammaire, de lexique et de phonétique contrastives, variétés scolaires du français, approche de la variété linguistique du français ...);

- des questions didactiques (didactique des compétences langagières, didactique de l'alphabétisation, pédagogie de l'erreur, techniques de correction phonétique, construction de séquences, analyse des méthodes d'apprentissage et des manuels, pédagogie différenciée en FLES...).

Ajoutons que la réforme prévoit également un module de sensibilisation à des « notions de FLE » dans la formation des instituteurs primaires et primaires.

2.2. Formations continues

a) Enseignement libre

Formations de l'Institut catholique de Formation continuée (ICAFOC)

Personne de contact : M. MONBALLIN
CEDOCEF - Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix
Rue de Bruxelles, 61
B-5000 Namur

- Stage d'été d'une semaine sur l'enseignement du français aux primo-arrivants.
- Modules de deux jours sur l'enseignement de la littérature aux faibles lecteurs, sur l'écriture en classe d'accueil, etc.

Réseau primo-arrivants de Bruxelles

Personne de contact : S. BONKOWSKI
S.P.B. W. rue de l'Église St-Julien, 15
1160 Bruxelles

- Rencontres avec des personnes ressources.
- Construction et partage d'outils didactiques.

b) Enseignement officiel

Centre d'Autoformation (CAF)
Personnes de contact :
M. DENYER, D. JANSSEN
La Neuville, 1
B-4500 Huy-Tinange

- Formation de plusieurs journées sur « Le français pour les primo-arrivants ».
- Dans la région germanophone : efforts et initiatives de l'inspecteur R. STEMBERT pour la formation continue en FLES des professeurs de français (journées pédagogiques).

3. Autres types de formations (à titre d'exemples)

3.1. Centre Régional pour l'Intégration des Personnes Étrangères ou d'origine étrangère à Liège

Personne de contact : J.-M. HEUSKIN
Maison de la Qualité de la Vie
Bde la Constitution, 19/1
B-4020 Liège

- Journées de formation avec l'ULg, Lire & Écrire, etc.
- Journées d'échange entre formateurs, foire aux outils pédagogiques.
- Groupe de travail sur l'alphabétisation en FLE.
- Revue périodique.

3.2. Lire & Écrire

Personne de contact : C. STERCQ
Rue Antoine Dansaert, 2A
B-1000 Bruxelles

- Journées de formation (notamment avec le CRIPEL, l'ULg).
- Publications.

3.3. Action Langues Verviers

Personne de contact : J. GILBERT
Place Général Jacques, 5
B-4800 Verviers

- Ateliers rencontres, conférences.
- Revue périodique.
- Etc.

3.4. Le Miroir Vagabond

Personnes de contact : C. MAHY et Y. PELZER
2, Vieille Route de Marenne
6990 Bourdon (Hotton)

- Ateliers Alpha et FLES.
- Formations à la communication par les langages d'expression (ateliers d'écriture, de peinture, de sculpture, d'expression théâtrale et de photos langage).
- Formations de formateurs en partenariat avec l'UCL et le réseau primaires arrivants de Bruxelles.

4. Écoles privées

Alliance française de Bruxelles
Personne de contact : Mme MIRGUET
59, avenue de l'Émeraude
B-1030 Bruxelles

- Brevet d'Aptitude à l'Enseignement du FLE : formation en un an à la didactique du FLE (en cours du soir).
- Centre de ressources et d'auto-apprentissage

Jean-Marc DEFAYS
Université de Liège

1 Nous ne tenterons pas ici de tirer au clair la distinction entre la langue « étrangère » et la langue « seconde ». Cette question problématique, dont les implications sont autant institutionnelles que pédagogiques, a fait l'objet d'un colloque à l'Université de Liège en mai 2002.